

Les grandes entreprises lausannoises : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme chair aussi maigre que carpe ou brochet. Mais c'était la faute de Moïse, qui, en racontant à sa manière la création du monde, a dit que Dieu fit les poissons et les oiseaux le même jour, et qu'il vit que cela était bon. De là, rien de si naturel que les interprètes de la Genèse trouvent aussi que ces deux chairs sont également bonnes.

Avec le dessèchement des étangs, le défrichement des bords des rivières, tout le gibier d'eau a disparu. C'est à peine si, en hiver, on remarque encore quelques égarés. Le merle d'eau et le brillant martin-pêcheur, naguère encore si communs, deviennent toujours plus rares.

Lorsque nos hautes montagnes étaient encore couvertes de grands sapins, les coqs de bruyère y étaient très nombreux; on en voyait souvent en parcourant les sommités du Jura.

Les oiseaux de proie étaient aussi fort communs. J'ai élevé et gardé pendant plusieurs années un aigle noir pris tout jeune et dont la mère faisait la chasse aux agneaux. J'ai tué de nombreux faucons et des vautours qui nichaient dans le pays et dévastaient les colombiers et les basse-cours. Deux espèces de milans, dont une très grande, venaient chaque été purger les prairies de reptiles et de souris, en compagnie de la buse et de la boudrée. Combien de fois j'ai tué des cresserelles au moment où elles allaient fondre sur des alouettes et des pies-grièches poursuivant des oiseaux beaucoup plus grands qu'elles, tels que des merles et des geais. Eh bien, de tous ces oiseaux de proie, il n'en reste plus qu'un très petit nombre. Il en est de même des oiseaux de nuit: le chat-huant, le hibou, l'effraie étaient très nombreux, au grand profit des campagnes, que ces oiseaux de nuit purgeaient de souris.

Certaines roches ont gardé le nom des faucons qui y établissaient leurs nids. C'est là qu'on allait prendre, en grand péril, pour en fournir les prévôts des chapitres de St-Imier, de Moutier, de Ste-Ursanne, l'évêque de Bâle et chaque seigneur possédant des droits de chasse. Ces personnages ne paraissaient à l'église que le faucon sur le poing, en signe de leurs droits. Quand l'archidiacre de Moutier faisait ses tournées pastorales et la visite des églises de son décanat, chaque année bissexile, il n'arrivait dans les paroisses qu'à cheval, et l'on devait fournir une poulette à son faucon. L'évêque et les prévôts précités voulaient-ils tenir leurs plaids ou assises annuelles, ils ne s'y rendaient qu'à cheval et le faucon sur le poing. On devait alors fournir à celui-ci un perchoir garni de volailles, à moins que son maître n'aimât mieux aller s'ébattre aux champs pour chasser cailles et perdrix, pendant que le lieutenant présidait la cour de justice. Si, en passant près d'un étang, le prélat apercevait un héron, l'échassier devait se hâter de déployer ses grandes ailes, de tendre en arrière ses longues jambes et de s'élever dans les airs. Le faucon était aussitôt déchaperonné, et, dès qu'il avait aperçu la proie, il s'élançait à sa poursuite, s'efforçant de prendre le dessus pour fondre ensuite sur sa victime

et la déchirer du bec et des serres. Vainement, le héron s'élevait jusque dans la nue, le faucon montait, montait toujours, jusqu'au moment où il croyait pouvoir se précipiter sur l'échassier. Mais si, par trop de précipitation, il n'avait pas soin d'éviter le bec redoutable du héron, il lui arrivait de s'y enfermer comme un duelliste furibond sur l'épée d'un prudent adversaire. (Rameau de Sapin.)

Les grandes entreprises lausannoises.

III

La place du Flon.

Dans notre précédent article, nous avons vu les ouvriers mineurs achevant la percée de la colline de Montbenon. Aujourd'hui, si nous pénétrons dans ce tunnel, nous trouverons son aspect intérieur considérablement modifié; ce n'est plus cette galerie boisée, étroite et sombre, où l'on osait à peine s'aventurer il y a quelque mois; c'est maintenant une voûte superbe, haute de 20 pieds et large de 30, où la voix résonne, se répercute, et qui, vue à la faible lumière des lampes, a quelque chose de mystérieux et d'imposant.

A l'extrémité septentrionale du Grand Pont et près de la balustrade, on remarque un piquet rouge et blanc, planté dans le jardin Pittet, qui marque exactement la direction du pneumatique; c'est-à-dire que lorsque ce vaste tunnel sera achevé, les personnes placées sur ce point pourront facilement voir, à travers la colline, les voyageurs et les omnibus circuler devant la gare de la Suisse-Occidentale.

Qu'on se représente maintenant le mouvement et le coup-d'œil de la place du Flon, lors de l'exploitation de la ligne: En face du tunnel, une jolie gare, où l'on verra alternativement partir et arriver une foule de voyageurs, les uns gravissant le long escalier conduisant à l'angle de l'hôtel du Grand Pont, les autres suivant les routes d'accès partant, l'une de la place Bel-Air, l'autre de la place de Pépinet, tandis que des locomotives à air comprimé circuleront en tous sens avec des wagons de marchandises sur les voies de garage.

Encadrée au midi par les côtes boisées de Montbenon, que soutiendra l'arc monumental du front du tunnel avec ses murs en aile; à l'occident par le vallon qui se resserre entre les bosquets verdoyants et les coteaux de vignes, à l'orient par les arches du Pont Pichard, la grande place du Flon offrira un aspect éminemment pittoresque et grandiose.

Dans quelques années, nul ne se souviendra de ce vallon, où le ruisseau charriait les débris des fabriques, les eaux putrides des égoûts; nul ne se souviendra des moulins dont le tic-tac est déjà si loin de nous; nul ne croira que la loge maçonnique, qui recherche ordinairement la solitude, ait pu, pendant de longues années, professer ses mystères dans ce lieu ouvert maintenant à la lumière et à l'activité du siècle.

Il y avait cependant là de charmantes habitations,

de frais refuges ombragés d'accacias, de tilleuls et de lilas en fleurs. Leurs hôtes y vivaient heureux, cultivant avec courage le petit jardin potager, arrosant avec amour les rosiers de la terrasse, sans se douter qu'un jour il faudrait déguerpir.

Mais un beau matin, l'Industrie, toujours infatigable, et la Spéculation, toujours hardie et envahissante, se promenèrent sur le Grand Pont, jetèrent un rapide coup-d'œil sur le vallon, sur la colline, et conçurent tout un changement de décor.

Quelques jours plus tard on vit ces deux dames, portant fièrement un jalon, comme un Suisse sa hallebarde, et, tout en chevauchant dans les vergers et les jardins, dire aux habitants de ce paisible quartier : « L'avenir est à nous ; il faudra vous ôter de notre soleil ! »

Hélas ! c'est le mot du jour, c'est le mot de l'activité humaine, le mot de la politique : Quitte ton poste, je veux m'y placer.

Il y a dans ce fait quelque chose de triste et de réjouissant, du bien et du mal tout à la fois ; quelque chose qui se traduit par cette formule simple et commode : Le mouvement c'est la vie !

(A suivre.)

Djan-Pierro et son tsapé.

— Ora n'est te pas onna vergogne dè bâiré atant, sulous que t'es !

— Vai-tou, Marienne, te coumeincé à m'einbêta ; ne pu pas pi mè reduiré on iadzo sein ouré ta poëson dè leinga. Et pi ! lo grand mô dè bâiré onna pourra quartetta ! Mè tsappèrâi de m'alla niyi, po ne pas avâi adé la mèma ringa.

— Té niyi ! du lo teimps que te lo dis, te deve-trâi dza l'avâi fé, la Venodze n'est pas tant llien.

— Ah ! l'est dinsè : eh bin : sâlu lè z'amis ; l'âi vé.

Vouaiquie coument Djan-Pierro âo nantsset fut reçu tsi li onna né que l'avâi quartetta à la pinta. L'est veré que cé commerce dè bâiré n'amusavé pas la Marienne, sa fenne, ni son bouébo.

Tantia que Djan-Pierro, po épouâiri sa fenne, s'ein alla ein trabetseint dâo coté de la Venodze (fasâi bé coumeint dé dzo, per rapport à la louna) et monta su onna fonda dé verna qu'on avâi émonda po fère dâi bourtins po lè mutons, et l'étâi quie prêt à châotâ dein on gâo.

Tot parâi la Marienne avâi couson d'oquié :

— Bèjamin ! que le dit âo bouébo : Cor vâi après ton père ; sarâi dein lo ka dè fère onna foléra, et sarâi damadzo po son tsapé que l'a atsetâ à la faire.

Lo Bèjamin part et l'arrevé justo âo momeint iô Djan-Pierro sè demandavè : faut te mè reveri, âo bin fère seimbliant dè me niyi et pi reveni tot dépoureint po épouâiri la Marienne.

— Père ! que l'âi crié lo bouébo : ête bin veré que te t'es vâo niyi ?

— Oi.

— Eh bin tsampa mè ton tsapé nâovo. C'est la mère que m'einvouïé.

— Ah ! vo volliâi mon tsapé : Eh bin ! diabe lo

pas, n'est pas po voutron nâz ; yaméré mi crèvâ què dè lo bailli ; âo diabblio la nyâ ; su asse bon po l'usâ què vo.

Et ye dècheinde dè dèssus la grougne po retornâ à l'hotô, po fère bisquâ sa fenne.

Et vouaiquie coumeint on tsapé dè soixanta centimes a sauva la via à n'on vaudois, conserva on hommo à la Marienne, on père à Bèjamin, et onna pratiqua âo carbatier.

D'après une statistique toute récente, il y a dans le canton de Vaud 1429 cafés ou cabarets, 100 hôtels et 162 ventes à l'importé. On compte, en outre, un très grand nombre de pensions pour la plupart desquelles les patentes sont prises au 1^{er} mai et s'annulent à fin septembre.

Voici le nombre des deux premières catégories de ces établissements dans chaque district :

| | | |
|-----------------|-----------------------|------------|
| Aigle . . . | 96 cafés ou cabarets, | 21 hôtels. |
| Aubonne . . . | 49 » | 3 » |
| Avenches . . . | 42 » | 1 » |
| Cossonay . . . | 71 » | 3 » |
| Echallens . . . | 50 » | 2 » |
| Grandson . . . | 66 » | 4 » |
| Lausanne . . . | 189 » | 9 » |
| La Vallée . . . | 24 » | 8 » |
| Lavaux . . . | 60 » | 3 » |
| Morges . . . | 87 » | 2 » |
| Moudon . . . | 79 » | 1 » |
| Nyon . . . | 107 » | 5 » |
| Orbe . . . | 91 » | 3 » |
| Oron . . . | 49 » | 0 » |
| Payerne . . . | 77 » | 2 » |
| Pays-d'Enhaut | 29 » | 1 » |
| Rolle . . . | 39 » | 1 » |
| Vevey . . . | 131 » | 29 » |
| Yverdon . . . | 93 » | 2 » |

La population du canton étant de 230,000 âmes, sur lesquelles on compte 72,000 individus mâles, au-dessus de 16 ans, on constate qu'il y a ainsi un débit de vin pour cinquante de ces derniers.

On évalue, en moyenne, la production vinicole du canton à 24 millions de pots, dont la moitié est consommée dans le pays, notamment dans les établissements publics. Il faut, en outre, tenir compte des vins rouges de France, de la bière et des liqueurs.

Si l'on fixe le prix du pot de vin à 1 fr., il s'en boit donc pour 12 millions de francs par an, 1 million par mois, sans compter le tabac et les cigares, qui tiennent ordinairement compagnie au petit blanc.

A DOUARNEZ

(Fin.)

L'île Tristan n'est qu'à deux portées de fusil de Douarnez ; elle a un quart de lieue de circuit, et l'on peut s'y rendre à pied sec, à marée basse. On y voit quelques peupliers, quelques sapins, quelques arbres fruitiers, des pâturages nourrissant parfois des chevaux et des vaches maigres, et plusieurs magasins à sardines. Ces magasins appartenaient,